

Zimbra

snprees.fo@univ-brest.fr

[fobureau] Les dangers immédiats de l'EPE

De : FO ESR 29 <fo.esr@univ-brest.fr>

lun., 15 avr. 2024 18:23

Expéditeur : fobureau-request@listes.univ-brest.fr

📎 1 pièce jointe

Objet : [fobureau] Les dangers immédiats de l'EPE**À :** syndicat-snprees-fo-tous <syndicat-snprees-fo-tous@listes.univ-brest.fr>**Répondre à :** FO ESR 29 <fo.esr@univ-brest.fr>**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche 29**

UFR FSSE-AES

Bâtiment A - RDC /Bureau A 030

20 avenue Le Gorgeu 29238 Brest cedex

Tel : 02 98 01 63 86

Email : fo.esr@univ-brest.frPage web : univ-brest.fr/foesr29/

Nous avons plusieurs fois dénoncé les dangers de l'EPE dans son fonctionnement et à long terme (augmentation des emplois contractuels, augmentation de la part de financement non pérenne, liberté plus grande donnée à la présidence de déroger à différentes obligations légales, etc...)

La présidence de l'UBO nous a promis une EPE dont le fonctionnement serait calqué sur celui de l'UBO. Cette promesse est semble-t-il déjà oubliée.

En effet, à l'occasion de la réunion du CSA de la semaine dernière, la présidence nous a fait part de son **projet de changer les collèges électoraux** et donc les règles de représentativité dans les instances qui se substitueront, notamment, aux conseils centraux. L'argument invoqué était la simplification des collèges électoraux.

Nous rappelons que les élu-es de ces conseils votent les maquettes, décident des changements de grades, CRCT et primes des EC, jugent les collègues dans le cas de procédures disciplinaires, etc. La manière de laquelle les collègues sont élu-es est une chose cruciale lourde de conséquences.

FO ESR 29 s'inquiète fortement de ce changement de règle annoncé et des autres changements non-dits qui se profilent.

Dans ce contexte, il plane à présent une grande inquiétude sur ce qu'il va advenir des différents acquis des collègues obtenus par négociations syndicales, mouvement sociaux, ou volonté des présidences passées d'améliorer les conditions de travail de ses agents.

Nous nous inquiétons pour les conditions de travail de tous les personnels (primes, temps de travail, etc.)

FO ESR 29 dénonce aussi l'absence de communication sur les décisions prises

et leurs conséquences pour les personnels.

FO ESR 29 dénonce le fait que l'EPE soit construit par un petit groupe de personnes sans représentation syndicale. Les collègues syndicalistes qui y siègent y sont par hasard, ils ont été désignés par tirage au sort et non pas par leur syndicat avec un mandat.

Le seul moment où des syndicats ont été consultés a été l'occasion du vote de la semaine dernière au CSA. A cette occasion, il n'a pas été demandé aux élu-es d'écrire des statuts mais simplement de voter une lettre d'intention (4 votes contre, 3 pour), dont les statuts sont une annexe et alors que ces statuts ne sont pas encore fixés.

Pour FO ESR 29 c'est une démonstration claire du futur fonctionnement antidémocratique de l'EPE !

De manière générale **les EPE sont des creusets de déréglementation** : il peut être dérogé aux statuts, aux garanties de représentation des personnels (CSA, FS, conseils centraux...), aux modalités de désignation des directeurs d'UFR ou de composantes, aux modalités de recrutement des personnels...

Toutes les assurances seront peut-être données quant au fonctionnement démocratique ou collégial mais les potentialités de dérogations n'en demeureront pas moins. On le voit déjà avec ce projet de changer les modalités des élections des conseils centraux, et ce n'est que le début!

C'est la raison pour laquelle FO ESR s'est toujours opposé aux EPE, qui prolongent de la pire manière les COMUE ou fusions d'établissements. C'est la raison pour laquelle **en de nombreux endroits les personnels se sont opposés** à la mise en place de tels EPE, parfois avec succès : à Toulouse 2-Jean Jaurès, à Bordeaux-Montaigne, à Rennes (projet « UNIR »). C'est la raison pour laquelle **certains sont en train de regretter amèrement l'intégration dans un EPE** : voir la situation à Grenoble (tensions et dégradations des conditions de travail, 250 postes supprimés en raison des difficultés budgétaires consécutives à la mise en place de l'EPE « Université Grenoble- Alpes »), à Sorbonne Université, à Saclay en ce moment, placée sous administration provisoire en raison de dissensions concernant la désignation de personnalités extérieures qui jouent un rôle majeur dans l'élection d'un président d'EPE...

FO ESR 29

- **demande le maintien de tous les acquis de tous les personnels**
- **s'opposera à tout passage en force de ce projet d'EPE**

FO ESR 29

<https://www.univ-brest.fr/foesr29/>

Adresse postale: FO ESR 29, UBO, Faculté FSSE/AES (Bureau A030), 20 avenue Le Gorgeu, 29238 Brest cedex

Mel: fo.esr@univ-brest.fr

Tel: 02 98 01 63 86

Lien vers les documents pour adhérer :

https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/sites/foesr29.nouveau.univ-brest.fr/files/2024-01/adhesion_foesr29_2024.pdf

